HAL
open science

Enfants migrants disparus: la vérité sur un scandale humanitaire

Mathieu Martiniere, Cristina del Biaggio

To cite this version:

Mathieu Martiniere, Cristina del Biaggio. Enfants migrants disparus: la vérité sur un scandale humanitaire. 2016. hal-02568111

HAL Id: hal-02568111

https://hal.science/hal-02568111v1

Submitted on 8 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENFANTS MIGRANTS DISPARUS

La vérité sur un scandale humanitaire

Selon Europol, ILS SERAIENT AU MOINS 10 000 en Europe. Isolés, plusieurs d'entre eux seraient tombés dans les filets des réseaux criminels et des trafiquants en tous genres. Des chiffres et des faits alarmants, qui restent pourtant largement imprécis. Et occultent la véritable cause des «disparitions»: la faillite de l'Union européenne dans la gestion des mineurs non accompagnés.

PAR **MATHIEU MARTINIÈRE** COLLABORATION **CRISTINA DEL BIAGGIO**

«*Une infrastructure criminelle entière s'est développée dans les dix-huit derniers mois, exploitant le flux des migrants.*» Le 30 janvier dernier, dans une tonitruante interview à *The Observer*, version dominicale du quotidien anglais *The Guardian*, Brian Donald, un responsable d'Europol, «révèle» qu'au moins 10 000 mineurs migrants non accompagnés (MNA) auraient disparu en Europe pendant les deux dernières années, dont la moitié en Italie et environ mille en Suède. Fait alarmant, selon l'agence européenne de police, nombre d'entre eux auraient été happés par des réseaux criminels et des trafiquants. Ils seraient victimes d'exploitation sexuelle et d'esclavage. «*Les criminels actifs dans le trafic d'êtres humains apparaissent maintenant dans nos fichiers du trafic de migrants*», alerte Brian Donald dans le dominical britannique.

Ces déclarations, relayées par la majorité des grands médias européens, ont effrayé et choqué. Mais si la menace des réseaux criminels est réelle, le chiffre d'Europol de 10 000 enfants disparus demeure largement imprécis, pour ne pas dire erroné, selon l'Unicef. «Nous n'avons pas de preuves. Nous ne savons rien sur les chiffres. Europol parle d'enfants disparus: cela ne veut pas dire qu'ils sont perdus, ce sont des enfants qui ne sont pas enregistrés dans un système de données», nous explique Sarah Crowe, porte-parole de l'organisation. «Le chiffre d'Europol provient des signalements à la police. C'est une info brute qui ne prend pas en compte les jeunes non identifiés. Et il n'y a pas d'investigation pour connaître les causes car il n'y a personne pour réclamer une enquête, contrairement aux enfants disparus de parents français», ajoute Laurent Delbos, responsable du plaidoyer à l'association française *Forum réfugiés-Cosi*, et coordinateur d'un rapport européen sur «Le droit d'asile des mineurs isolés étrangers dans l'Union européenne» (2012).

DES STATISTIQUES MYOPES

Les données officielles sur les mineurs isolés restent aléatoires. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Unicef, plus de cent mille enfants migrants non accompagnés ont été enregistrés en 2015 en Europe, dont 35 000 ont demandé l'asile uniquement en Suède, plus de 60 000 ont été enregistrés en Allemagne et 9000 en France. La plupart auraient entre 14 et 17 ans. Du fait de la mobilité du parcours migratoire et des réalités différentes dans chaque État, il est difficile de disposer de statistiques fiables et, donc, crédibles. Un problème que critiquait déjà sévèrement le Parlement européen dans une retentissante résolution du 12 septembre 2013, déplorant «le manque de statistiques officielles fiables concernant les mineurs non accompagnés».

Afin de mieux appréhender la situation de ces jeunes et d'assurer leur protection de manière plus efficace, le parlement de Strasbourg a réclamé des États membres et de la Commission européenne qu'ils améliorent la collecte des statistiques, notamment en utilisant les outils déjà disponibles sur le plan européen, à savoir Eurostat, Frontex, le Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAA) et le Réseau européen des migrations.

Si le trafic d'êtres humains s'est indéniablement développé avec l'augmentation du nombre de réfugiés en Europe, en particulier sur la route des Balkans, les principales raisons de la disparition des enfants migrants semblent se situer ailleurs. Sur le média *Open Democracy*, Nando Sigona et Jennifer Allsopp, chercheurs aux universités de Birmingham et d'Oxford, affirment que la principale cause de disparition a peu de lien avec les infrastructures criminelles pan-européennes. Elle aurait plutôt pour origine le fossé qui sépare, d'une part, la gestion des mineurs non accompagnés par les autorités étatiques et, d'autre part, la façon dont ces jeunes envisagent leur migration. En effet, de nombreux mineurs isolés sont enregistrés dans un pays de transit, comme la Grèce, l'Italie ou les pays des Balkans, avant de continuer leur chemin vers un pays de destination diffèrent, souvent l'Allemagne, la Suède ou l'Angleterre, pour rejoindre des membres de leur famille ou des amis. Il n'est pas rare que les enfants s'enfuient des centres, frustrés par de longues procédures d'asile.

«Les enfants ont peur d'être enfermés dans un centre trop longtemps, comme cela arrive par exemple en Italie et en Grèce. Ils fuient les centres quand le processus de détermination s'éternise», confirme Sarah Crowe de l'Unicef. «Les disparitions, ce sont avant tout les poursuites du parcours migratoire. Europol parle de 5000 mineurs en Italie sur les 10 000 disparus. Normal, car l'Italie est avant tout un pays de transit», explique Laurent Delbos de *Forum réfugiés-Cosi*. Comme le rappellent les chercheurs Nando Sigona et Jennifer Allsopp, «le compte des 'disparus' est moins simple que les informations d'Europol veulent nous le faire croire».

NON ASSISTANCE À PERSONNES VULNÉRABLES

En Angleterre, les cas d'enfants disparus rapportés par les autorités locales varient d'une absence de quelques heures à une disparition permanente. En Italie, un enfant évaporé dans la nature, mais qui réapparait dans un autre État, peut rester enregistré dans le registre des personnes disparues. Il n'est également pas rare, toujours en Italie, qu'un mineur soit comptabilisé deux fois, par des autorités différentes. Il arrive même aux enfants de mentir sur leur âge. «Les enfants qui voyagent seuls cachent parfois leur âge, parce qu'ils ont peur de se retrouver bloqués dans des centres», confirme Sarah Crowe.

Aujourd'hui, la disparition des radars de milliers d'enfants migrants non accompagnés résulte donc avant tout des failles du système, d'une débâcle de Bruxelles et des États européens dans leur gestion de la «crise» des réfugiés. «S'il y a un risque de traite par des réseaux criminels, c'est d'abord un constat de faillite de prise en charge de ces jeunes par les États», déplore Laurent Delbos. En France, certaines collectivités territoriales, comme le département de Loire-Atlantique, peuvent même se retrouver hors-la-loi à cause de la mauvaise gestion des centres d'accueil. Ainsi, le 12 août 2015, le Tribunal administratif de Nantes a-t-il condamné le département à héberger un mineur non accompagné, le neuvième depuis que la collectivité a refusé d'accueillir des jeunes demandeurs d'asile, pour cause de saturation de ses centres.

En Bulgarie, le HCR alerte sur le cas de mineurs non accompagnés pris en charge dans les centres d'accueil dans l'attente de leur procédure d'asile; ils sont toujours déscolarisés dans cet État de transit: «Le gouvernement nous a rapporté trente cas d'enfants non accompagnés ou séparés, âgés de moins de 18 ans», nous confie Kitty McKinsey, porte-parole du HCR à Sofia. «Aucun de ces jeunes ne fréquente l'école.» En Grèce, face à l'afflux de réfugiés sur les îles, le manque de protection juridique des mineurs non accompagnés est criant. Cette non-assistance à personnes vulnérables forme le terreau sur lequel prospèrent les organisations criminelles, ce que redoute Europol. Dans un reportage paru dans *Le Monde* du 11 février 2016 — titré «La jeunesse sacrifiée des réfugiés mineurs» — une psychologue d'un centre d'accueil à Lesbos se dit préoccupée par Fatima, une Somalienne de 16 ans: «Je suis certaine à 90% qu'elle est victime d'un trafic humain et qu'elle a déjà subi des horreurs (...) Deux hommes étranges la recherchent sur l'île. Il va falloir redoubler de vigilance à son égard; et de patience. Rien ne sert d'ouvrir des blessures que l'on ne pourra pas soigner ici...»

«LES CENTRES NE REMPLACENT PAS LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS»

Pour pallier l'absence de protection et les risques d'exploitation des enfants, le HCR et l'Unicef ont lancé, fin février, un programme destiné aux femmes et aux mineurs réfugiés. L'ouverture de vingt «Blue Dots» — centres d'aides, assurant les services pratiques, l'identification des personnes, le soutien psychosocial ou les conseils juridiques — a été prévue en Grèce et dans les Balkans. «Cependant, ces centres ne remplacent pas la responsabilité et l'obligation des États de faire leur possible pour fournir un soutien et une protection aux personnes fuyant la guerre et la violence, en particulier celles qui ont des besoins spécifiques», assure le HCR.

La résolution du Parlement européen du 12 septembre 2013 est pourtant sans appel. Elle condamne vivement «les lacunes existant en matière de protection des mineurs non accompagnés au sein de l'Union européenne» et elle dénonce «les conditions d'accueil souvent déplorables de ces mineurs ainsi que les nombreuses violations de leurs droits fondamentaux dans certains États membres».

Mais l'autre «péril» pour les mineurs migrants non accompagnés est d'atteindre l'âge adulte. Face à une politique européenne de moins en moins tolérante vis-à-vis des réfugiés, ils risquent à tout moment le renvoi, même après des années d'intégration. En février 2016, le *Bureau of Investigative Journalism*, une ONG anglaise indépendante qui travaille en collaboration avec la BBC, le *Guardian* et *Mediapart*, a révélé que 2 748 jeunes ont été expulsés du Royaume-Uni entre 2007 et 2015 vers des pays instables ou en guerre comme l'Afghanistan, l'Irak, l'Iran, la Libye ou la Syrie.

MULTIPLICATION DES RENVOIS ET... DES NOYADES

En Norvège, le Parti du progrès (FrP), formation populiste entrée au gouvernement en octobre 2013 aux côtés des conservateurs, a imprimé progressivement son empreinte dans la société. Alors que la règle tacite était de ne pas renvoyer des mineurs étrangers ayant vécu pendant des années dans le pays, la Norvège a expulsé 528 enfants étrangers en 2015. Pour le magazine du *Monde*, la photographe norvégienne Andrea Gjestvang a suivi quatre d'entre eux pendant trois mois. «Ils parlent de paix, mais ils ne la construiront pas en envoyant des enfants au Yémen ou en Afghanistan. Ils donnent le prix Nobel de la paix à Malala Yousafzai, mais ils ne font pas la paix dans leur vie», déplore Joséphine, une adolescente nigériane expulsée, suivie par la photographe.

Sans oublier que de nombreux enfants meurent tragiquement aux portes de l'Europe, avant de risquer d'être pris dans les filets de la criminalité ou d'essuyer l'humiliation du renvoi. La photo du petit Aylan, un enfant syrien de 3 ans mort sur une plage de Bodrum en Turquie en septembre 2015, a ému le monde entier et suscité une prise de conscience. Mais selon le HCR, depuis septembre, deux Aylan seraient morts chaque jour en tentant de rejoindre les côtes européennes.

Les enfants forment la population la plus vulnérable et la plus exposée aux noyades en mer. Ainsi, 340 enfants, souvent des bébés ou des bambins, ont trouvé la mort en Méditerranée entre septembre 2015 et février 2016. Dans un communiqué conjoint, en date du 19 février, le HCR, l'Unicef et l'Office international des migrations (OIM) estiment même que «le nombre total des enfants décédés pourrait être encore plus grand, avec leurs corps perdus en mer et jamais retrouvés».

Suite de notre dossier sur les enfants en page 6, avec un article sur les *Enfants apatrides*. Ils sont plus de 3 millions dans le monde, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR).

EN BULGARIE, LE HCR ALERTE SUR LE CAS DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS PRIS EN CHARGE DANS LES CENTRES D'ACCUEIL DANS L'ATTENTE DE LEUR PROCÉDURE D'ASILE; ILS SONT TOUJOURS DÉSCOLARISÉS DANS CET ÉTAT DE TRANSIT.

© ALBERTO CAMPI / BULGARIE 2014